

Bill Y4, intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Beatrice Walker.—L'honorable M. Haydon.

Bill Z4, intitulé: Loi pour faire droit à George Elgie Dulyea.—L'honorable M. Haydon.

Bill A5, intitulé: Loi pour faire droit à John Wilson.—L'honorable M. Haydon.

Bill B5, intitulé: Loi pour faire droit à John Sydney Wright.—L'honorable M. Haydon.

Bill C5, intitulé: Loi pour faire droit à Alice Victoria McGibbon.—L'honorable M. Haydon.

Bill D5, intitulé: Loi pour faire droit à Lillie Torrence Cascadden.—L'honorable M. Haydon.

Bill E5, intitulé: "Loi pour faire droit à James Thomas Young.—L'honorable M. Haydon.

Bill F5, intitulé: Loi pour faire droit à Copland William Evans.—L'honorable M. Haydon.

Bill G5, intitulé: Loi pour faire droit à Arthur John Harman.—L'honorable M. Haydon.

AMBASSADEUR CANADIEN A WASHINGTON

L'honorable M. MACDONELL demande au gouvernement:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de nommer un soi-disant ambassadeur ou ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis d'Amérique?

2. Dans l'affirmative, quand se propose-t-il de faire cette nomination?

3. Dans l'affirmative, quelles sommes devront payer annuellement les contribuables du Canada pour maintenir cette ambassade, et entre autres, pour salaires, allocations, loyers, et le reste?

4. Le gouvernement a-t-il reçu quelque communication concernant la possibilité de la nomination d'un ambassadeur des Etats-Unis au Canada?

5. Le gouvernement a-t-il échangé quelque correspondance avec les autorités impériales au sujet d'une représentation canadienne à Washington?

L'honorable M. DANDURAND: Je puis dès maintenant faire remarquer à mon honorable ami que le gouvernement Borden a effectué un règlement définitif de tous les détails de la représentation à Washington avec les autorités britanniques et américaines. Je répondrai plus tard aux autres questions.

L'honorable M. MACDONELL: Je savais parfaitement ce que vient de dire mon honorable ami, mais de temps en temps, les journaux ont annoncé la nomination d'un ambassadeur canadien aux Etats-Unis, et je demande si cette nomination doit se faire ou non, et, dans l'affirmative, quand elle se fera?

L'interpellation reste à l'ordre du jour.

RESSOURCES NATURELLES DE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN

DEMANDE DE DOCUMENTS

L'honorable M. WILLOUGHBY propose:

Qu'un ordre du Sénat soit émané pour la production d'un rapport montrant:

1. Toute la correspondance depuis le 1er janvier 1915 jusqu'à date entre le gouvernement de la province de la Saskatchewan et le Dominion du Canada en rapport avec la remise par ce dernier audit gouvernement de la Saskatchewan des ressources naturelles de cette province.

2. Quelles négociations verbales, s'il y en a, sont en cours actuellement ou ont eu lieu durant les années 1921 jusqu'à 1926 en rapport avec le même objet.

3. Quelle offre, s'il y en a, a été faite par le gouvernement du Canada au gouvernement de la Saskatchewan de remettre lesdites ressources naturelles, de 1921 à 1926.

4. Quelle base d'arrangement, s'il y en a, a été offerte par la province de la Saskatchewan au gouvernement du Canada, de 1921 à 1926.

La motion est adoptée.

CORRESPONDANCE ENTRE LA PROVINCE DE SASKATCHEWAN ET LE GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA POLITIQUE FISCALE DU CANADA.

DEMANDE DE DOCUMENTS

L'honorable M. WILLOUGHBY propose:

Que soit émané un ordre du Sénat pour la production de toutes les résolutions de l'Assemblée législative ou du gouvernement de la province de Saskatchewan, depuis le premier janvier 1912 jusqu'à cette date, concernant la politique fiscale du Dominion et transmises au Gouvernement du Canada, ainsi que des réponses données par celui-ci, s'il en a donné.

La motion est adoptée.

FEU L'HONORABLE WILLIAM MITCHELL

HOMMAGE A SA MEMOIRE

L'honorable M. DANDURAND: Honnables messieurs, nous déplorons aujourd'hui la mort d'un de nos vieux collègues qui a fait partie de cette Chambre depuis plus de vingt ans, l'honorable William Mitchell. Il était un fils de la province de Québec et venait de cette partie intéressante de la province qu'on nomme les cantons de l'Est. Il fut, dans tout le sens du mot, le fils de ses propres œuvres. Il établit une industrie considérable de bois de construction, et pour faciliter son exploitation, il s'intéressa à la construction du chemin de fer des comtés Drummond. Son but principal était de tirer le bois de ses réserves, mais le tracé du chemin de fer était tellement bien choisi, qu'on fit l'acquisition de cette voie pour relier Lévis et St-Hyacinthe par le chemin de fer Intercolonial. Le sénateur Mitchell demeurait dans la jolie petite ville de Drummondville au progrès de laquelle il se dévoua spécialement. Elu président du conseil protes-